



3 rue Lafayette

67100 STRASBOURG

Tel : 03 88 67 41 12

contact.zebrasoma@anicura.fr

Siret : 479 659 021 00022 – APE : 7500Z - TVA : FR20 479 659 021

Les conditions générales de fonctionnement de ZERASOMA SA sont consultables à la clinique ou sur le site internet de cette dernière : <https://www.anicura.fr/zebrasoma/>

Les actes effectués au sein de l'établissement de soins sont soumis aux présentes CGF.

APPELLATION DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS ET ESPECES HABITUELLEMENT ET OCCASIONNELLEMENT TRAITEES

Notre établissement de soins est classé « clinique vétérinaire pour animaux de compagnie » conformément à l'arrêté du 13 mars 2015 relatifs aux établissements de soins vétérinaires et au cahier des charges publié sur le site internet de l'Ordre des vétérinaires.

ZEBRASOMA SA, clinique vétérinaire de référé médico-chirurgical, est domiciliée 3 rue Lafayette 67100 STRASBOURG. Vous pouvez contacter la clinique :

- Par téléphone en composant le 03 88 67 41 12 ;
- Par mail : contact.zebrasoma@anicura.fr

HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS ET CONDITIONS D'ACCUEIL DU PUBLIC

Les horaires d'ouverture de la clinique sont les suivantes :

- Du lundi au samedi de 08h00 à 19h00

Les consultations ont lieu toute la semaine.

Vétérinaires :

Dr Vet. Philippe MASSE – Chirurgien vétérinaire

Dr Vet. Philippe MASSE officie au sein du centre de référés médico-chirurgical AniCura Zebrasoma de Strasbourg en tant que chirurgien vétérinaire.

Son parcours :

- Diplômé de l'école nationale vétérinaire de Nantes
- Lauréat de la faculté de médecine de Nantes
- Ancien assistant en pathologie chirurgicale à l'école Vétérinaire de Nantes
- Ancien chargé de consultation en pathologie chirurgicale à l'école vétérinaire de Nantes

D. Vet. Philippe MASSE officie dans la clinique depuis l'ouverture en 2009.

Dr Vet. François SAGER – Chirurgien vétérinaire

Dr Vet. François SAGER officie au sein du centre de référés médico-chirurgical AniCura Zebrasoma de Strasbourg en tant que chirurgien vétérinaire.

Ses principaux domaines de compétences sont la vidéo-chirurgie, l'arthroscopie, la neurochirurgie, l'orthopédie et la chirurgie des tissus mous.

Son parcours :

- Diplômé de Médecine Vétérinaire et Lauréat de la Faculté de médecine de Paris et de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort en 2001,
- ancien interne en clinique des animaux de compagnie de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort en 2002,
- ancien assistant de clinique en chirurgie de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort en 2003,
- ancien chargé de consultations en chirurgie de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort en 2004.
- Enfin, il est titulaire d'un Diplôme Universitaire de techniques microchirurgicales obtenu en 2004 au sein de l'Université de médecine de Créteil.

Dr. Vet. François SAGER est à l'origine de la création du centre de référés médico-chirurgical Zebrasoma en 2009.

Il est le PDG actuel de la SA ZEBRASOMA.

Dr Vet. Fabien ARNAULT – Chirurgien vétérinaire

Dr Vet. Fabien ARNAULT officie au sein du centre de référés médico-chirurgical AniCura Zebrasoma de Strasbourg en tant que vétérinaire spécialiste en Chirurgie des Animaux de Compagnie. Ses principaux domaines de compétences sont la vidéo-chirurgie, l'arthroscopie, la neurochirurgie, la chirurgie orthopédique et la chirurgie des tissus mous.

Son parcours :

- diplômé de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon en 2005,
- ancien interne de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon entre septembre 2006 et août 2007,
- ancien assistant en chirurgie de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon,
- ancien résident en chirurgie de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon entre septembre 2008 et septembre 2011,
- ancien chargé de consultation en chirurgie de l'École Nationale Vétérinaire de Lyon entre 2009 et 2011,
- Lauréat de la faculté de médecine Claude Bernard Lyon I en 2011,
- Diplômé Universitaire de Coelioscopie,
- Diplômé ECVS (European College of Veterinary Surgeon) et
- titulaire d'un Diplôme d'Etudes Spécialisées Vétérinaires (DESV) en Chirurgie des Animaux de Compagnie obtenu en 2012, lui conférant le titre de Spécialiste.

Dr Vet. Fabien ARNAULT a rejoint le centre de référés médico-chirurgical Zebrasoma en 2012 et est associé depuis 2014.

Dr Vet. Alexis COLIN – Chirurgien vétérinaire

Dr Vet. Alexis COLIN officie au sein du centre médico-chirurgical de référé AniCura Zebrasoma à Strasbourg en tant que clinicien au sein du service de chirurgie.

Dr Vet. Alexis COLIN est titulaire :

- d'un Diplôme d'Etudes Fondamentales Vétérinaires obtenu en 2005 au sein de l'École nationale vétérinaire de Lyon,
- d'un Diplôme de l'École nationale vétérinaire de Lyon obtenu en 2006,

- d'un Master II en biomécanique obtenu en 2008 au sein de l'Université de Lyon II,
- d'un Certificat d'Etudes Supérieures de traumatologie et d'orthopédie des animaux de compagnie obtenu en 2015 au sein de l'École nationale vétérinaire de Toulouse.

Dr Vet. Alexis COLIN a par ailleurs réalisé un assistantat en chirurgie des animaux de compagnie de 2008 à 2009.

Dr Vet. Alexis Colin a rejoint le centre médico-chirurgical de référés Zebrasoma en 2015.

Dr Vet. Marie WEISSENBARGER – Chirurgien vétérinaire

Dr Vet. Marie WEISSENBARGER officie au sein du centre médico-chirurgical de référés AniCura Zebrasoma de Strasbourg en tant que chirurgien vétérinaire.

Dr Vet. Marie WEISSENBARGER est titulaire :

- d'un diplôme de Docteur Vétérinaire obtenu en 2016 au sein de l'Université de Liège en Belgique ;
- elle a réalisé un Internat en chirurgie des animaux de compagnie en 2017 au sein de l'École nationale vétérinaire d'Alfort,
- puis Assistante de consultation en chirurgie des animaux de compagnie en 2017 également au sein de l'École nationale vétérinaire d'Alfort et
- Chargée de consultation en chirurgie des animaux de compagnie en 2019 toujours au sein de l'École nationale vétérinaire d'Alfort.

Dr Marie WEISSENBARGER a rejoint le centre médico-chirurgical de référés Zebrasoma en 2019.

Dr Vet. David MILCENT - Vétérinaire

Dr Vet. David MILCENT officie au sein du centre de référés médico-chirurgical Zebrasoma situé à Strasbourg en tant que vétérinaire clinicien au sein des services de médecine interne et d'imagerie médicale. Il est responsable de ce service.

Dr Vet. David MILCENT est titulaire :

- d'un diplôme de médecine vétérinaire obtenu en 1997 au sein de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort,
- d'un Internat de Médecine Interne réalisé entre 1997 et 1999 au sein de la même École Nationale Vétérinaire d'Alfort.
- Entre 1999 et 2002, Dr MILCENT a été Chargé de consultations et enseignements au service des urgences de l'École Nationale Vétérinaire d'Alfort.
- Il obtient enfin un Certificat d'Etudes Vétérinaires Approfondies de Médecine Interne en 2000.

Dr Vet. Coralie JEANNIN - Vétérinaire

Dr Vet. Coralie JEANNIN officie au sein de la clinique de référé médico- chirurgical AniCura Zebrasoma en tant que clinicienne au sein des services de médecine interne et d'imagerie médicale depuis le mois de septembre 2021.

Titulaire :

- d'un diplôme de Docteur Vétérinaire obtenu au sein de l'université de Liège en Belgique 2020,
- d'un internat animaux de compagnie au sein du centre hospitalier vétérinaire Nordvet à Lille

Dr Vet. Catherine BROCHARD - Vétérinaire

Le Dr Vet. Catherine BROCHARD officie au sein du centre médico-chirurgical de référé AniCura Zebrasoma à Strasbourg en tant que clinicienne au sein des services de médecine interne et d'imagerie médicale depuis 2022.

Le Dr Vet. Catherine BROCHARD est titulaire d'un diplôme d'études fondamentales vétérinaires obtenu en 2018 à l'école nationale vétérinaire de Toulouse.

Elle a poursuivi sa formation par un internat rotatoire au sein du CHV Nordvet (2019-2020) puis un assistantat de médecine interne au CHV Onlyvet (2020-2022).

Dr Vet. Marion GUICHARD - Chirurgienne vétérinaire

Dr MARION GUICHARD officie au sein du centre médico-chirurgical de référé AniCura Zebrasoma à Strasbourg en tant que clinicienne au sein du service de chirurgie depuis 2022.

Dr Vet. Marion GUICHARD est titulaire :

- d'un diplôme de Docteur en médecine vétérinaire obtenu en 2019 au sein de l'Université de Liège en Belgique

En 2019, elle réalise un internat rotatoire dans le cadre de l'intership des CHV au sein du Centre Hospitalier Vétérinaire Anicura Nordvet à La Madeleine (59).

En 2020, elle poursuit sa formation en réalisant un premier assistantat en chirurgie au sein du Centre Hospitalier Vétérinaire Anicura Nordvet à la Madeleine (59).

En 2021, elle effectue un deuxième assistantat en chirurgie au sein du Centre Hospitalier Vétérinaire Saint Martin à Filière (74).

Personnel non vétérinaire :

BOURMAULT Damaris : Auxiliaire vétérinaire

CHOPP Clara : Auxiliaire vétérinaire

COLLIN Océane : Auxiliaire vétérinaire

DELAUTRE Lisa : Auxiliaire vétérinaire

DEVILLIERS Claire : Auxiliaire vétérinaire et chargée de communication

FAESCH Apolline : Auxiliaire vétérinaire

FOESSEL Elisa : Auxiliaire vétérinaire

GROSSHENNY Axelle : Auxiliaire vétérinaire

GUIBAL Mireille : Personnel d'accueil et de secrétariat

HAMM Charlène : Auxiliaire vétérinaire, responsable des auxiliaires du pôle médecine / imagerie

HECKEL Audrey : Auxiliaire vétérinaire

HOFFMANN Katarzyna : Auxiliaire vétérinaire, responsable des auxiliaires vétérinaires

JAEGLI Floriane : Auxiliaire vétérinaire

KITTEL Mégane : Personnel d'accueil et de secrétariat

KLEIN Nadiège : Personnel d'accueil et de secrétariat

KOEGER Marie-Laure : Office manager

MENRATH Angelina : Auxiliaire vétérinaire
OTTHOFER Véronique : Personnel d'accueil et de secrétariat
PAILLARD Elise : Auxiliaire vétérinaire
PENNER Laetitia : Auxiliaire vétérinaire
RIEHL Marion : Auxiliaire vétérinaire
ROGNON Jessica : Auxiliaire vétérinaire
SCHANN Julie : Auxiliaire vétérinaire
SCHNEIDER Charlotte : Auxiliaire vétérinaire
SCHUG Laura : Auxiliaire vétérinaire
TRAMALONI Anaïs : Auxiliaire vétérinaire
TROUSSET Emilie : Personnel d'accueil et de secrétariat

PRESTATIONS EFFECTUEES AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT DE SOINS

La clinique AniCura Zebrasoma de Strasbourg propose une large gamme de prestations spécialisées.

La clinique Zebrasoma prend en charge les chiens et les chats référés par les vétérinaires traitants, c'est à dire les animaux envoyés par leurs vétérinaires habituels dans le cadre d'une prestation spécifique.

Détail de nos prestations :

- **A**

- Analgésie (Traitement de la douleur)
- Analyse de sang
- Analyses hormonales
- Anesthésie
- Animaux exotiques, oiseaux et rongeurs
- Arthroscopie

- **C**

- Chimiothérapie
- Chirurgie abdominale
- Chirurgie articulaire
- Chirurgie cardiaque
- Chirurgie de la hernie
- Chirurgie de la peau et des mamelles

Chirurgie des oreilles, museau et cou	• F	
Chirurgie oculaire		Fluoroscopie
Chirurgie orthopédique	• G	
Coloscopie		Gastroscopie
Coprosopie (Coprologie)	• H	
• D		Hospitalisation
Dépistage de la dysplasie de la hanche et du coude		Hydrothérapie
Détartrage	• I	
Diagnostic de la gestation		Induction de vomissements chien et chat
• E		Injections articulaires
Echographie		IRM
Echographie cardiaque	• M	
Electrothérapie		Massage
Endodontie	• P	
Endoscopie		Prothèse de hanche
Etirements		
Euthanasie et crémation	• R	
Examen clinique		Radio de la hanche PennHip
Examen de la reproduction		Radiographie
Examen médical		Radiographie à produits de contraste
Examen neurologique		Radiographie des articulations des hanches et des coudes
Examen oculaire		Rééducation fonctionnelle
Examen orthopédique		
Extraction dentaire		Retrait d'un membre (Amputation)

- **S**
 - Scanner (Tomodensitométrie)
 - Soins d'urgence
 - Soins intensifs
- **T**
 - Thérapie laser (Laser therapy)
- **U**
 - TPLO (Opération des ligaments croisés)
 - Traitement par la chaleur et par le froid
 - Tranquillisants ou sédatifs
 - TTA (Opération des ligaments croisés)
 - Urgences chirurgicales

SURVEILLANCE DES ANIMAUX HOSPITALISÉS

Les animaux hospitalisés sont surveillés par les vétérinaires et les ASV de la clinique.

Les animaux hospitalisés sont examinés tous les matins par l'un des vétérinaires de la clinique. Les différents médicaments sont administrés par les vétérinaires ou les ASV.

Les chiens sont sortis matin, midi et soir pour faire leurs besoins par les ASV ou les vétérinaires.

Les animaux hospitalisés disposent d'eau et d'aliment adapté à leur statut physiologique et pathologique sauf contre-indications médicale ou chirurgicale.

En dehors des horaires d'ouverture de la clinique, l'un des vétérinaires de la structure, assisté par un(e) assistant(e) passe plusieurs fois par jour pour effectuer l'ensemble des soins nécessaires à la guérison de l'animal hospitalisé, pour lui donner à boire et à manger, changer sa litière si c'est un chat ou le faire sortir pour faire ses besoins si c'est un chien.

Animaux contagieux : les animaux contagieux sont placés à l'isolement dans une cage indépendante. Des tenues spéciales sont allouées à leur soin (blouses, gants, chaussures). Les soins de ces animaux sont réalisés en dernier pour respecter la marche en avant. Ces animaux ne sont pas sortis pour des raisons de contagiosité. Les cages sont désinfectées avec du virucide, bactéricide, spongicide. Une période de non emploi est alors mise en place avant l'introduction d'un nouveau patient.

PERMANENCE ET CONTINUITE DES SOINS

Un système de vidéosurveillance propre à la clinique permet de vérifier à distance l'état de santé général des animaux hospitalisés (jour/nuit).

Un vétérinaire est d'astreinte chaque nuit avec un transfert d'appel qui lui permet d'être joint en direct lors des horaires de fermeture de la clinique.

Un vétérinaire d'astreinte est disponible 24h/24 en cas de nécessité.

Une assistante est présente à minima tous les jours de la semaine (dimanche inclus) toute la journée.

ESPECES TRAITEES

La clinique vétérinaire Zebrasoma de Strasbourg est une clinique dite de « référé », c'est-à-dire qu'elle ne prend en charge que les animaux envoyés par leurs vétérinaires habituels dans le cadre d'une prestation spécifique.

Tous types d'animaux (chats, chiens mais aussi les nouveaux animaux de compagnie) peuvent être reçus au sein de la clinique.

CONDITIONS TARIFAIRES

Les tarifs des actes principaux sont affichés dans notre salle d'attente.

Le total à régler correspond à la somme des prestations médicales, chirurgicales et des médicaments et autres produits délivrés. Il donnera lieu à la production d'une facture détaillée conformément à la législation.

Un contrat de soin est systématiquement remis au client incluant un devis et un avertissement des risques encourus lors de la prise en charge.

Certains actes médicaux ou chirurgicaux doivent être adaptés en fonction de l'évolution clinique ce qui rend le chiffrage initial parfois difficile. Dans ce cas un devis incluant des paliers financiers sera remis au client. Chaque dépassement de paliers devra donner lieu à une nouvelle acceptation du client.

LITIGES

En cas de litige à caractère déontologique, le client peut s'adresser au :

<p style="text-align: center;">CROV GRAND-EST BP74140 57040 METZ CEDEX 01 tel : 09 72 61 71 34 cro.grand-est@ordre.veterinaire.fr</p>
--

TELEMEDECINE

Dans le cadre du décret n°2020-526 du 5 mai 2020 relatif à l'expérimentation de la télé médecine par les vétérinaires, des actes de télé médecine vétérinaire peuvent être effectués par nos soins, à titre expérimental, jusqu'au 05 novembre 2021.

Les vétérinaires ayant déclaré une activité en télé médecine sont :

- **Dr Vet. MASSE Philippe** pour les actes de téléconsultation, télésurveillance, téléexpertise, téléassistance, régulation médicale.
- **Dr Vet. SAGER François** pour les actes de téléconsultation, télésurveillance, téléexpertise, téléassistance, régulation médicale.
- **Dr Vet. ARNAULT Fabien** pour les actes de téléconsultation, télésurveillance, téléexpertise, téléassistance, régulation médicale.
- **Dr Vet. COLIN Alexis** pour les actes de téléconsultation, télésurveillance, téléexpertise, téléassistance, régulation médicale.
- **Dr Vet. WEISSENBARGER Marie** pour les actes de téléconsultation, télésurveillance, téléexpertise, téléassistance, régulation médicale.
- **Dr Vet. MILCENT David** pour les actes de téléconsultation, télésurveillance, téléexpertise, téléassistance, régulation médicale.

LA MEDICALE

Agence de Strasbourg

1, place du Cygne

67000 STRASBOURG

Tel : 03 88 35 58 80

LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTES », SECRET PROFESSIONNEL

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de suppression des données le concernant auprès des Dr Vet. .

Tout vétérinaire est soumis au secret professionnel, aucune information recueillie lors de la consultation ne pourra être divulguée sauf commission rogatoire selon les conditions prévues par la loi.

Les présentes conditions générales de fonctionnement sont révisables à tout moment, à l'initiative du Dr Vet. SAGER François.